



**Ville de Sainte-Catherine-
de-la-Jacques-Cartier**

AVIS DE PROMULGATION

AVIS PUBLIC est par les présentes donné à tous les citoyens et citoyennes de la Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier :

QUE le conseil, à sa séance ordinaire du 8 février 2021, a adopté le règlement suivant :

RÈGLEMENT NUMÉRO 1534-2021

POURVOYANT À L'IMPOSITION DES TAXES POUR L'ANNÉE 2021

QUE ledit règlement entre en vigueur selon la Loi.

Ce règlement est déposé à mon bureau où toute personne intéressée peut en prendre connaissance. Toutefois, étant donné que les bureaux de la municipalité sont fermés au public pour une période indéterminée, nous vous invitons à en prendre connaissance sur le site Internet de la municipalité.

Fait à Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, ce 9 février 2021.

La greffière adjointe
et directrice des affaires juridiques,

Isabelle Bernier, OMA
Avocate